

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	48 (1919)
Heft:	2
Rubrik:	Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un jour que, fatigué d'explorer un littoral brûlé du soleil dès la fin de mai, je m'élevais vers les montagnes de l'intérieur pour y chercher plus de verdure et de fraîcheur, je descendis du train à Tatone, hameau de la grande commune de Vivario, pour de là, gagner à pied la célèbre station de Vizzavona. Les enfants sortaient de l'école. Pour un instituteur, le tableau est toujours intéressant, surtout en pays lointain et quand ce pays jouit d'une réputation assez médiocre. Quelle belle occasion de tirer des comparaisons ! J'aborde un groupe, et le petit dialogue suivant s'engage :

— Eh bien, les enfants, la classe est finie ; vous n'en êtes pas fâchés ; aimez-vous bien votre maître ?

— Nous n'avons pas de maître, Monsieur, me répond une fille de 12 ans, au regard candide ; c'est une maîtresse.

— Bon, cela revient au même ; donc, l'aimez-vous bien votre maîtresse ?

— Comment ne pas l'aimer ? elle est si bonne, si dévouée ; elle se donne tant de peine pour nous instruire.

— C'est bien gentil, ça, mes petits ; mais, est-ce que tous les enfants de cette école pensent comme vous ?

— Oh ! non ; il y a de gros garçons qui ne l'écoutent guère et qui lui font de la peine ; mais nous, nous faisons si bien que nous pouvons pour lui plaire...

L'entretien prit fin là-dessus. J'étais touché jusqu'aux larmes, et la grosse pièce de deux sous que je laissai dans quelques mains fut une compensation bien faible pour l'émotion que je venais d'éprouver. N'avais-je pas trouvé là une plante rare et d'un parfum exquis ? Peut-on croire qu'elle existe chez nous ? Finira-t-on par l'y rencontrer ?

F. JAQUET.

PARTIE PRATIQUE

L'enseignement de la lecture au cours supérieur.

On ne connaît pas assez, me semble-t-il, peut-être parce qu'il a été publié en France, le livre de M. l'abbé Dévaud intitulé *La lecture intelligente à l'école primaire*. Il contient des directions particulièrement suggestives qui permettent un enseignement fructueux de cette branche dans nos écoles. Par l'application de la méthode, la plus sûre et la plus précise exposée jusqu'ici, le maître peut vraiment atteindre le but essentiel de la lecture : « faire retrouver le sens sous les signes, l'idée sous l'écriture, amener l'élève à comprendre ce qu'il lit et à en profiter ».

Les leçons qui suivent sont inspirées de ces théories et correspondent aux trois principaux procédés que M. Dévaud indique pour le cours supérieur et que nous résumons ici.

Les élèves ont appris, au cours inférieur, le mécanisme de la lecture ; au cours moyen, la lecture intelligente ; il faut les amener maintenant à comprendre le texte

par leur propre initiative et leur seule intelligence, l'intervention du maître demeurant secondaire et discrète.

1^{er} procédé : Le maître donne, comme tâche à domicile, un chapitre de lecture à préparer.

Il présente le sujet : auteur, lieu, personnages, actions, en quelques mots, pour exciter la curiosité des élèves, sans la satisfaire. Il propose ensuite un but précis, par exemple : 1) simple compte rendu, 2) résumé de l'alinéa en une phrase principale, 3) termes dont les élèves devront chercher la signification dans le dictionnaire, 4) appréciation personnelle d'une idée de l'auteur, 5) applications à trouver dans la vie courante et journellement observable, etc.

En classe, la leçon de lecture commence par le compte rendu oral du chapitre étudié à la maison. Les élèves donnent ensuite : 1^o la signification des termes soulignés dans la préparation et les phrases nouvelles qu'ils ont construites avec ces mots ; 2^o le sens de certaines tournures de phrases ; 3^o le résumé de quelques alinéas.

Puis, c'est la lecture individuelle et collective avec compte rendu partiel.

Le chapitre a été parcouru en entier, un élève est appelé à en faire le compte rendu global ; c'est la 5^{me} étape de la leçon. Elle est suivie de la causerie sur le contenu, qui portera sur la façon de mettre en œuvre le savoir nouveau dans la vie quotidienne de l'écolier.

Cette causerie me paraît importante, car « la leçon de lecture, comme toutes les autres leçons, doit tendre à provoquer chez l'enfant une attitude nette, intérieure, et extérieure aussi, à l'égard de la nature, de l'homme, à l'égard de ses devoirs individuels et sociaux, à l'égard de sa propre vie ».

Par ce procédé, nous laissons de l'initiative à l'élève et le forçons à l'action. En effet, les différents exercices exécutés à la maison constituent un réel travail et exigent un effort de volonté. L'écolier le fera avec d'autant plus d'entrain que l'intérêt du devoir imposé répond à sa curiosité naturelle et à son besoin d'initiative.

La tâche du maître se borne à indiquer, d'une manière précise, le devoir de l'élève. C'est dire le gros avantage de cette méthode qui substitue, à des élèves très passifs, des écoliers fournissant un travail personnel, à un maître, préparant la besogne à l'excès, un instituteur soucieux de bien diriger, mais ne travaillant pas en lieu et place de ses élèves.

Le 2^{me} procédé est commun aux cours moyen et supérieur. Il comprend : 1^o la préparation de la lecture par le maître ; 2^o la lecture, en classe, individuelle et simultanée ; 3^o le compte rendu abrégé donné par chaque élève, après avoir lu un paragraphe ; l'explication des difficultés, s'il y en a ; une rapide interprétation du texte, ou une étude analytique du contenu du chapitre, suivant le genre de lecture ; 4^o le compte rendu global ; 5^o la causerie sur le contenu, qui peut être plus approfondie ; 6^o enfin, des applications éventuelles, car il serait exagéré de vouloir chercher, à tout prix, des applications qui ne se présentent pas naturellement.

Dans le 3^{me} procédé enfin, on commence par la lecture silencieuse en classe. Les élèves demandent l'explication des termes qu'ils ne comprennent pas. Lorsque les interrogations sont finies, le maître, à son tour, questionne ses élèves sur les parties du chapitre qu'ils croient avoir parfaitement comprises : exercice fructueux qui permet aux écoliers de constater combien leur lecture a été superficielle.

Lecture individuelle ou simultanée, ou l'une et l'autre, suivie des exercices ordinaires de compte rendu et d'explications.

Ce procédé est intéressant et peut être employé avantageusement, alternativement avec les deux autres. Il provoque la réflexion de l'élève, qui, pour interroger,

se renseigner, doit avoir lu sérieusement le chapitre. L'attention est excitée et soutenue, excellent moyen, par conséquent, de combattre l'étourderie, le plus gros obstacle aux progrès de nos écoliers.

On me permettra d'ajouter que je pratique depuis plusieurs années ces trois procédés et j'ai pu constater que, grâce à eux, mes élèves ont appris à aimer les leçons de lecture et en ont retiré un appréciable profit.

La marche de la leçon est实质lement exposée dans le texte ; les explications que j'ai cru devoir y ajouter sont rejetées en notes, afin de n'en point rompre la continuité.

(A suivre.)

ÉCHOS DE LA PRESSE

Désinfection des locaux scolaires. — En ce temps d'épidémie de grippe, qui souvent oblige à fermer les écoles après un court temps de travail succédant à une période de vacances, il y a lieu de reprendre à nouveau la question de la désinfection des locaux scolaires. Celle-ci peut être générale ou localisée. Il faut en outre en arriver à des méthodes simples et pratiques, afin de pouvoir se montrer sévère quant à l'application des moyens à employer.

Le Règlement des écoles primaires publiques du département de la Seine dit ceci dans son article 10 :

« La désinfection de la classe est faite dans l'entre-classe, soit le soir, après le départ des élèves. Elle comprend :

« Le lavage de la classe, sol et parois, avec une solution antiseptique.

« La désinfection par pulvérisation des cartes et objets scolaires appendus aux murs.

« La désinfection par lavage des tables, bancs, meubles, etc.

« La désinfection complète du pupitre de l'élève malade. La destruction par le feu de livres, cahiers, etc., de l'élève malade, et des jouets ou objets qui auraient pu être contaminés dans les écoles maternelles. »

La désinfection de la place de l'écolier doit être effectuée dans tous les cas d'absence suspecte : lavage du plancher, de la table et du banc avec une solution antiseptique¹. Ce lavage doit être fait par un personnel consciencieux et sans tarder. Les livres et les cahiers sont à mettre de côté, en vue de les soumettre à une désinfection à part.

La désinfection des planchers devrait se faire entre autres chaque fois que l'école a été utilisée pour une réunion de personnes étrangères. Un des médecins de la ville de Paris a montré que non seulement les salles peuvent être souillées lors d'assemblées d'adultes, mais aussi les préaux. Des crachats avec bacilles tuberculeux ont été constatés dans le préau d'une école au lendemain d'une réunion électorale. La désinfection doit se faire par un lavage à fond du plancher, complété par un lavage des murs à hauteur d'homme et par une large aération.

Pour la désinfection totale de la classe, il faut une journée au moins.

¹ Voici les solutions antiseptiques les plus économiques et les plus recommandées :

Crésyl sodique à	4 %.
Créoline à	4 %.
Lysol à	3 %.
Lysoform à	4 %.
Eau de Javel à	10 %.